



Bukavu, la cité des meurtres

**Enquête sur les assassinats de journalistes
dans la capitale du Sud-Kivu**

Mars 2009

Enquête : Ambroise Pierre et Léonard Vincent

Reporters sans frontières - Bureau Afrique
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : (33) 1 44 83 84 76 - Fax : (33) 1 45 23 11 51
E-mail : afrique@rsf.org
Web : www.rsf.org

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

Résumé

En trois ans, trois journalistes congolais ont été assassinés à Bukavu. Trois crimes destinés à punir des journalistes ou leurs médias d'avoir révélé des informations compromettantes pour les potentats locaux ? Trois meurtres en tout cas restés impunis, tant la police et la justice se sont acharnées à ne pas retrouver les coupables. Ou, pire encore, à remettre en liberté ceux dont tout désigne la responsabilité directe : des hommes politiques, des militaires, des trafiquants mafieux, autant de groupes violents qui font la loi au Kivu. Malgré les pressions des Nations unies, de l'Union européenne et des ONG, le gouvernement de la République démocratique du Congo et l'armée congolaise s'abstiennent de rétablir l'ordre et la justice.

L'enquête menée par Reporters sans frontières au Kivu en décembre 2008 établit un constat accablant.

Pascal Kabungulu Kibembi, journaliste, secrétaire exécutif de l'association Héritiers de la justice, vice-président de la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands lacs (LGDL), est abattu par balles à son domicile dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 2005. Les soupçons se portent immédiatement sur le lieutenant-colonel Thierry Ilunga, commandant de la 105^e brigade des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Arrêté, jugé, condamné pour meurtre, ce seigneur de la guerre est mystérieusement relâché au bout de 24 heures. Sans explication.

Serge Maheshe, secrétaire de rédaction à *Radio Okapi*, est assassiné le 13 juin 2007, en pleine rue, devant ses amis Serge Muhima et Alain Mulimbi. Convoqués en qualité de témoins, ces derniers identifient formellement l'un des tueurs, un militaire. Résultat : ils sont condamnés l'un et l'autre à la peine de mort pour "association de malfaiteurs" ! Les faux témoins qui les accusent finissent par se rétracter. Les amis de Serge Maheshe sont finalement acquittés le 21 mai 2008. Mais le militaire suspect, lui, ne sera jamais inquiété.

Didace Namujimbo, également journaliste à *Radio Okapi*, plusieurs fois menacé, est assassiné le 21 novembre 2008 à quelques pas de son domicile. Sous la pression, la justice civile ouvre une procédure. Mais, très vite, la justice militaire lui force la main et s'empare du dossier. Quatre mois après les faits, aucune date n'a été retenue pour l'ouverture du procès.

Ce rapport présente les résultats des investigations menées pour chacun de ces assassinats. Il détaille les procédures judiciaires bâclées ainsi que l'incurie et la corruption d'une partie de l'institution judiciaire. Il dénonce le pouvoir des militaires et de leurs supplétifs, ainsi que le rôle joué en sous-main par les groupes de pression miniers.

Indignée par ces crimes graves et par les entraves permanentes à la liberté de la presse, Reporters sans frontières réclame la mise en place sans délai d'une commission judiciaire spéciale.

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

Sur les rives du lac Kivu, Bukavu a été abandonnée aux morsures de la misère. Etagé sur ses collines du bord de l'eau, l'ancien poste colonial, capitale du Sud-Kivu, à l'extrémité orientale de la République démocratique du Congo, s'efforce de survivre dans le chaos, loin de tout, à 1500 kilomètres de Kinshasa. Malgré les razzias qui l'ensanglantent régulièrement depuis 1994, le Sud-Kivu ne porte pourtant pas les stigmates d'une terre de massacre. Les combats qui ont semé la mort de l'autre côté du lac, entre août et novembre 2008, dans la zone frontalière du Nord-Kivu et autour du parc des Virunga, n'ont pas débordé sur cette rive.

Mais cette région est l'épicentre d'une guerre de dix ans qui a emporté, depuis 1998, plus de quatre millions de vies. Avec ses bidonvilles incontrôlables et des forces de sécurité désœuvrées, Bukavu est devenue l'une des villes les plus violentes d'Afrique centrale, malgré la présence permanente d'une brigade de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monuc). La presse et les organisations de défense des droits de l'homme ont payé un prix élevé à cet égard. Depuis juin 2007, en moins de dix-huit mois, deux journalistes de la petite rédaction locale de *Radio Okapi* ont été assassinés, la nuit, par des hommes armés de kalachnikov.

Après l'assassinat de Serge Maheshe, le 13 juin 2007, celui de Didace Namujimbo, le 21 novembre 2008, a provoqué une onde de choc dans la société civile congolaise, déjà durement éprouvée par des années d'insécurité. "Le jour de l'enterrement, les rues de Bukavu étaient pleines de monde. Les jeunes étaient en colère. Un cortège impressionnant a accompagné mon frère jusqu'à sa tombe", se rappelle Déo Namujimbo, lui-même journaliste, correspondant de Reporters sans frontières dans l'est de la RDC. "Notre ville est-elle maudite ?", se demande Kizito Mushizi, président provincial de l'Union nationale de la presse du Congo et directeur de la station privée *Radio Maendeleo*, qui diffuse ses programmes d'information depuis une petite rédaction et une immense antenne du centre-ville. "Les gens d'ici sont chaleureux et accueillants. La population veut la paix. Mais nous devons fournir de gros

efforts", nuance, de son côté, le vice-gouverneur du Sud-Kivu, Jean-Claude Kibala.

Pour enquêter sur ces assassinats et s'efforcer de formuler des recommandations utiles aux autorités locales et à la Monuc, Reporters sans frontières a dépêché une délégation à Kinshasa, Goma et Bukavu, du 16 au 24 décembre 2008. Le présent rapport est le résultat de cette mission.

La dernière journée de Didace Namujimbo

Samedi 22 novembre 2008, aux premières heures du jour, le corps du journaliste Didace Namujimbo a été découvert sans vie, au bord d'un escalier creusé dans la terre, à une cinquantaine de mètres de son domicile de Bukavu, gisant dans une mare de sang. Alors qu'il rentrait chez lui, la veille, le journaliste a été abattu d'une balle dans le cou, à bout portant. "Par qui, comment, et surtout pourquoi ?", s'interroge aujourd'hui encore son frère, Déo Namujimbo, qui travaille pour Reporters sans frontières dans le Sud-Kivu depuis une dizaine d'années.

Didace Namujimbo était employé depuis février 2006 par le bureau local de *Radio Okapi*, une puissante station née, en 2002, d'un partenariat entre la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monuc) et la Fondation Hironnelle. Financée par divers bailleurs de fonds étrangers, elle diffuse en français, et dans les quatre langues nationales du Congo, sur l'ensemble d'un immense territoire qui, à lui seul, a la dimension de l'Europe occidentale. Captant environ 40% de l'audience dans l'est de la RDC, "la station a réussi une performance unique en Afrique francophone : détrôner *Radio France Internationale (RFI)*. Une *success story* qui s'explique, avant tout, par l'originalité d'un média qui allie exigence professionnelle et proximité", a écrit à bon droit le journaliste Thomas Hofnung, dans un article consacré à la radio dans le quotidien français *Libération*. Avec la *Radio Télévision nationale congolaise (RTNC)*, *Radio Okapi* est la seule station à atteindre des zones particulièrement reculées d'un pays qui souffre de pénuries dans tous les domaines, notamment de routes praticables et de moyens de transports publics.

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu



Les locaux de Radio Okapi à Bukavu

Le jour de son assassinat, vendredi 21 novembre 2008, Didace s'est rendu, comme chaque jour, dans l'enceinte du quartier général de la Monuc où se trouve la station locale de *Radio Okapi*, dans le quartier Muhumba, en périphérie de la ville, non loin du poste-frontière avec le Rwanda. En milieu de journée, il a rejoint le centre-ville et s'est rendu dans l'échoppe d'un commerçant surnommé "Shumi", installé place Munzehirwa, à qui il avait confié la charge de conserver ses économies en espèces, une pratique courante dans un pays où les banques sont rares et peu fiables. Didace a retiré ce jour-là une somme d'argent, ainsi que son chéquier, en vue de payer les premiers mois de loyer d'une nouvelle maison qu'il était censé visiter le lendemain. Le journaliste est ensuite retourné à la radio où il a achevé sa journée de travail aux environs de 17 heures 45. Pour rentrer en ville, il a pris place dans le minibus de la Monuc chargé, par mesure de sécurité, de raccompagner les employés de la radio jusqu'à leur domicile. Didace Namujimbo a été le dernier passager à en descendre. Jouant de son amitié avec le chauffeur du minibus, et prétextant un rendez-vous au restaurant "La Bodega" de l'hôtel Résidence, il ne s'est pas fait raccompagner chez lui.

En réalité, Didace Namujimbo a rejoint une amie, non loin du collège Alfajiri, plus proche de la Monuc que de son domicile. En prenant congé, il a reçu, vers 19 heures, un appel téléphonique de son responsable d'antenne souhaitant vérifier si aucun problème n'était survenu, puis quelques minutes plus tard l'habituel "radio check" de la Monuc sur son talkie-walkie, comme le veut la procédure de sécurité mise en place par les Nations unies. Le journaliste a ensuite reçu un autre coup de téléphone depuis l'émirat de Dubaï, au cours

duquel son interlocuteur, un jeune homme d'affaires nommé Elie "Negrita", lui a annoncé qu'il pouvait récupérer un décodeur de télévision commandé de longue date. Didace Namujimbo s'est alors rendu, à pied, jusqu'au domicile de cet ami commerçant, où la femme de ce dernier lui a remis le colis. Puis, toujours à pied puisqu'il ne parvenait pas à trouver de taxi, il a repris la direction de son domicile. Selon les témoignages recueillis par Reporters sans frontières, il était environ 21 heures.

La nuit était tombée lorsque Didace Namujimbo a atteint le quartier Ndendere de la commune d'Ibanda. Didace Namujimbo a quitté la route principale. Il s'est engagé dans un long escalier de terre, aux contreforts en bois, qui trace un sillon droit dans la colline, entre des clôtures, pour rejoindre le petit carré de pente où se trouvait sa maison. Le journaliste portait alors sur lui deux téléphones, équipés de trois cartes SIM utilisant trois réseaux différents, un ordinateur portable dans un sac en bandoulière, un talkie-walkie Motorola, son chéquier, un décodeur de télévision d'une valeur d'environ cent dollars, et enfin une importante somme d'argent liquide.



Selon un voisin de Didace Namujimbo rencontré par Reporters sans frontières, une courte dispute a éclaté, aux environs de 21 heures 30, au milieu de l'escalier. "On monte !", s'est exclamée "la voix d'un soldat", en lingala, la langue parlée dans la capitale Kinshasa, à l'ouest du pays, et fort répandue au sein de l'armée régulière congolaise. "Non, on descend !", lui a répondu une autre voix "de soldat", selon ce témoin qui identifie, sans pour-

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

tant avoir vu les hommes en question, la langue entendue et des membres des forces armées régulières. Quelques instants plus tard, un coup de feu a retenti. Le voisin, qui a dit avoir "eu peur pour sa femme et ses enfants" et n'avoir pas "eu la tentation de sortir en pleine nuit dans ces circonstances", affirme "ne pas pouvoir confirmer" avoir reconnu la voix de Didace Namujimbo, qu'il connaissait bien, au cours de la dispute.

Le lendemain, à l'aube, le corps du journaliste a été retrouvé mort, allongé sur le dos, la tête appuyée contre la clôture de bois qui sépare une allée de terre et le jardin d'une petite maison modeste, agrippée à la pente. Son talkie-walkie Motorola, 50 dollars américains et 3000 francs congolais, soit l'équivalent de 5 dollars, ont été retrouvés sur lui.

"Consternation" à la Monuc

Peu après le lever du soleil, vers 6 heures du matin, les voisins, découvrant le cadavre, ont donné l'alerte en appelant la police. Un groupe de badauds s'est pressé sur les lieux. La nouvelle d'un deuxième assassinat de journaliste de *Radio Okapi* se répand vite, dans Bukavu d'abord, puis, en quelques heures, à Kinshasa, et enfin à l'étranger. Dans la capitale, Kevin Kennedy, chef de la division de l'Information publique de la Monuc, a appris la nouvelle en recevant un SMS de sa collègue Jacqueline Chenard, chargée de l'information publique à Bukavu. Encore sous le choc de l'assassinat, quinze mois plus tôt, de Serge Maheshe, également à Bukavu, il a confié à Reporters sans frontières ne pas pouvoir s'empêcher de "faire le lien entre les deux événements" et revendique "le besoin de comprendre". "Nos personnels sont vulnérables. Le système ne permet pas le même niveau de protection pour les employés d'*Okapi*, qui sont journalistes et doivent par conséquent être en contact permanent avec la population, que pour le personnel des Nations unies", a-t-il expliqué à la délégation. "Quand des faits pareils se produisent, malgré tous nos efforts en matière de sécurité, on se sent complètement impuissant", a confié pour sa part Bernard Conchon, chef de projet de la Fondation Hirondelle en RDC.



Déo Namujimbo indique l'endroit où le cadavre de son frère a été découvert

Les réactions d'indignation ont été immédiates et fortes. Le porte-parole de la Monuc, Madnodje Mounoubai, a exprimé "la consternation" de la mission onusienne face à ce nouvel assassinat. Le représentant spécial du Secrétaire général auprès de la Monuc, Alan Doss, a dénoncé un "lâche" assassinat. Dans les heures et les jours qui ont suivi, les plus hautes autorités du système de l'ONU, le secrétaire général, Ban Ki Moon, et le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, se sont associés pour demander "une enquête indépendante et complète" sur ce crime. Sur place, les responsables des agences de l'ONU et de la Fondation Hirondelle, avec l'organisation Protection International, ont apporté les premières réponses urgentes permettant d'améliorer la sécurité de leurs employés et de soutenir une équipe choquée par le crime : formation relative aux questions de sécurité, aménagements d'horaires... Une cellule de crise a été créée en liaison avec Lausanne, siège de la Fondation Hirondelle.

Les funérailles du journaliste ont eu lieu deux jours plus tard, le lundi 24 novembre. Une cérémonie d'hommage s'est déroulée dans la cour centrale du quartier général de la Monuc, face aux locaux de *Radio Okapi*, au cours de laquelle, devant le cercueil de Didace Namujimbo recouvert du drapeau des Nations unies, le coordonnateur de la Monuc pour l'est de la RDC, Alpha Sow, a rendu hommage à "un chevalier de la paix" et appelé ses collègues à continuer de "porter toujours plus haut le flambeau de *Radio Okapi*". L'hymne des Nations unies a été joué. Plusieurs discours ont été prononcés. L'hymne congolais est venu clore la cérémonie. Le cortège s'est ensuite rendu à la cathédrale de Bukavu pour une messe, avant que le cercueil de Didace Namujimbo, suivi par un cortège de plus de quatre kilomètres de long, soit porté en terre, non loin de celui de son confrère Serge Maheshe.

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

Le Kivu, matrice de guerres

Traversée par des rivalités ethniques, politiques et foncières, convoitée pour ses richesses naturelles, la région, constituée de deux provinces, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, est "la matrice de toutes les guerres du Congo", selon le titre d'un article d'Angélique Mounier-Kuhn, paru dans le quotidien français *Le Monde* du 5 décembre 2008. Au cours de la décennie 1990, l'emprise du maréchal Mobutu Sese Seko sur son immense pays s'est délitée et l'armée corrompue a commencé à entrer en déliquescence. C'est du Kivu qu'est partie l'insurrection menée par Laurent-Désiré Kabila, avec l'appui du Rwanda et de l'Ouganda, qui a abouti au rapide renversement du dictateur de Kinshasa, en mai 1997. Peu après, une seconde guerre a éclaté, en août 1998, déclenchée par les appétits politiques et financiers du Rwanda et de l'Ouganda voisins, considérant que leur soutien d'hier au "Mzee" n'a pas été suffisamment payé de retour. Violents combats, pillage des ressources, crise humanitaire, la RDC s'est alors transformée en théâtre d'une guerre régionale impliquant jusqu'à huit armées différentes et faisant environ 4 millions de morts en cinq ans. En 2003, la RDC a semblé enfin s'engager vers une paix durable. Les troupes étrangères se sont retirées et, sous la forte pression de la communauté internationale, un processus de démocratisation a été couronné, en 2006, par l'élection à la présidence de Joseph Kabila, le fils du "Mzee" assassiné par l'un de ses gardes du corps.

Mais la question spécifique du Kivu a été négligée. La région a continué de vivre dans un climat de violence sporadique, notamment celle entretenue par un général renégat, Laurent Nkunda, entré en rébellion en 2004, qui a fondé en 2006 le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). Une conférence de paix tenue en janvier 2008 à Goma, la capitale du Nord-Kivu, a certes suscité l'espoir d'un règlement, mais celui-ci a volé en éclats dès août, lorsque Laurent Nkunda et ses alliés rwandais ont lancé une offensive contre l'armée régulière congolaise, soutenue par les milices mai-mai.

A la lisière du chaos qui règne dans le Kivu se trouve Bukavu. Durant plusieurs années, et encore après 2003, pendant la période de transition politique, la capitale du Sud-Kivu a subi la loi du RCD-Goma, un parti politico-militaire dirigé par Azarias Ruberwa. En juin 2004, à l'issue d'un coup de force, le général Laurent Nkunda est parvenu à prendre le contrôle de la ville. Les rebelles sous ses ordres ont semé la terreur en commettant exactions et pillages. Un mois plus tard, le 14 juillet 2004, le chef rebelle et ses hommes ont finalement été repoussés par les troupes de la 10^e région militaire et se sont repliés au Rwanda. Lors du scrutin présidentiel de 2006, Bukavu a voté massivement pour Joseph Kabila, témoignage de l'exaspération d'une population en quête de rupture. Que ce soit du fait des militaires, de membres de la garde présidentielle ou de bandes armées incontrôlées, notamment les "fenders" et "l'Armée Rouge", des groupes de jeunes criminels semant la terreur dans la ville, la population est fréquemment menacée et rançonnée.

L'intouchable affaire Kabungulu

Etre une figure publique, qui ne soit liée en rien à une force armée quelconque ou à un réseau politique puissant, est donc un exercice périlleux à Bukavu. Avant l'assassinat de Didace Namujimbo, deux crimes similaires avaient été commis dans cette ville en l'espace de trois ans, sans que jamais le système policier et judiciaire ne parvienne à les élucider.



Pascal Kabungulu Kibembi

Le premier coup de semonce est venu lorsque Pascal Kabungulu Kibembi a été assassiné par balles à son domicile de Bukavu, en présence de sa famille, dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 2005, peu après 3 heures 30 du matin. Secrétaire exécutif de l'association Héritiers de la justice et vice-président de la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL), ce militant de 55 ans était considéré par les journalistes du Sud-Kivu comme l'un des leurs. Notamment en raison de ses enquêtes sur les exactions commises par les militaires et les mouvements rebelles dans une région, où, en 2009, certaines localités sont "administrées" par des factions incontrôlables, dont d'anciens militaires hutus rwandais impliqués dans le génocide de 1994. Les assassins, deux hommes en uniforme et un homme en civil, armés de fusils-mitrailleurs AK-47 et de couteaux, se

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

sont enfuis en emportant un ordinateur portable, un téléviseur, 15 dollars et une paire de chaussures appartenant à leur victime.

Très vite, les soupçons se sont portés sur le lieutenant-colonel Thierry Ilunga, commandant de la 105^e brigade des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et ancien cadre de la rébellion soutenue par le Rwanda et l'Ouganda, le RCD Goma, alors intégré à la vie politique congolaise. En mai 2003, le lieutenant-colonel Ilunga avait publiquement menacé de mort Pascal Kabungulu après que ce dernier avait publié un rapport sur le pillage des ressources minières du Kivu organisé sous son autorité. Quelques jours après l'assassinat de Pascal Kabungulu, le lieutenant-colonel Ilunga était même venu, arme au poing, libérer deux suspects qui avaient été mis aux arrêts par la police, le capitaine Gaston Sangba et le lieutenant Basco Labama, en affirmant que les deux hommes seraient placés, par ses soins, "en résidence surveillée".

Une commission d'enquête diligentée par le gouverneur intérimaire de la province du Sud-Kivu de l'époque, Didace Kaningini, a abouti au procès de huit suspects, dont Thierry Ilunga, qui s'est ouvert fin novembre 2005, devant le tribunal militaire de la garnison de Bukavu. Selon le scénario du crime présenté par le ministère public, le capitaine Gaston Sangba et le lieutenant Basco Labama auraient transporté, dans leur jeep, les trois assassins, dont le caporal Liaka Mafolo, alias "Patrick Le Blanc", qui serait l'auteur des coups de feu mortels. Les deux militaires, qui faisaient le guet, auraient agi sur commande, contre paiement, à la demande de Thierry Ilunga. Ce dernier souhaitait faire croire à un acte de banditisme, alors qu'il s'agissait de la vengeance d'un homme sûr de son impunité et attaché à ses privilèges.

A la fin de l'audience du 12 décembre 2005, qui s'était révélée particulièrement accablante pour le lieutenant-colonel Ilunga, celui-ci avait tenté de s'enfuir, en s'emparant de l'arme d'un soldat présent dans le tribunal. Le procureur venait de réclamer son inculpation pour "assassinat" et "association de malfaiteurs", ainsi que son incarcération immédiate en compagnie de l'un de ses présumés com-

plices, le gouverneur Kaningini. Celui-ci était accusé d'avoir sciemment saboté l'enquête pour détourner les soupçons qui pesaient sur Thierry Ilunga. Détenus à la prison centrale de Bukavu, ils ont tous deux été remis en liberté le lendemain "en raison des pressions de tous bords sur le tribunal et l'auditeur supérieur", selon l'avocat de l'association Héritiers de la justice, Roger Muchuba. L'audience suivante, prévue le 14 décembre, ne s'est pas tenue. Le 21 décembre, le major José Diemo, représentant le ministère public, a déclaré que le procès serait transféré à la Cour militaire du Sud-Kivu, sans préciser de calendrier. Depuis cette date, plus rien. Le procès des assassins de Pascal Kabungulu n'a jamais eu lieu.

L'affaire Kabungulu, premier fiasco d'une longue série, a lourdement pesé sur un climat déjà difficile. D'autant que les seules suites de cette affaire ont été des actes de brutalité ou des menaces envers les témoins ou les défenseurs de la victime. Ainsi, le 10 avril 2006 vers 2 heures du matin, deux hommes armés et vêtus d'uniformes ont fait irruption au domicile d'Emmanuel Barhayiga Shafari, qui était à l'époque directeur de l'hebdomadaire *Le Souverain primaire*. Sous la menace de leurs armes, les agresseurs ont enjoint le journaliste de leur remettre tous les documents en sa possession concernant les suites de l'affaire Kabungulu, notamment les photographies des accusés, prises lors du procès. Ils ont également exigé que leur soit remise la photographie d'Idesbald Byabuze, un juriste témoin lors du procès. Après qu'Emmanuel Barhayiga leur a expliqué qu'il ne conservait pas ces documents chez lui, les trois militaires ont quitté les lieux en promettant de revenir et de lui réserver un sort "pire que la fois dernière".

Le choc Serge Maheshe

Puis est survenu l'assassinat de Serge Maheshe, secrétaire de rédaction du bureau local de *Radio Okapi*, dans la soirée du 13 juin 2007. Ce jour-là, après avoir quitté sa rédaction, ce journaliste respecté de la petite ville s'est rendu, en compagnie de son ami Serge Muhima, au domicile d'Alain Mulimbi Shamavu, pour effectuer les derniers arrange-

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

ments du mariage de ce dernier, prévu le surlendemain. Aux alentours de 21 heures, les trois hommes ont passé le grand portail rouge du domicile du futur marié, situé sur l'avenue Saïo, une route surplombant l'une des baies formées par le lac Kivu, partant du croisement "Feux rouges" et menant au "Corps de la paix", dans le quartier Ndendere. Le véhicule tout-terrain marqué du sigle des Nations unies que Serge Maheshe utilisait pour se déplacer en ville était garé à une trentaine de mètres de là.

Alors que les trois amis discutaient dans l'obscurité, trois hommes en civil, dont l'un était armé d'un fusil-mitrailleur AK-47, sont passés devant eux. Quelques secondes plus tard, deux d'entre eux sont revenus sur leurs pas et leur ont ordonné de se coucher à terre. Le troisième homme était resté plus loin, à une centaine de mètres du petit groupe. Serge Maheshe a protesté, demandant la raison pour laquelle ils devaient obéir. Les deux inconnus ont répété plus fermement encore leurs ordres, tandis que le journaliste de *Radio Okapi*, conformément à la procédure de sécurité qui lui avait été indiquée, a tenté de contacter la Monuc à l'aide de son talkie-walkie Motorola. Une première balle a immédiatement atteint l'une de ses jambes et le journaliste s'est effondré. Terrifiés, Serge Muhima a sauté dans le ravin en contrebas et Alain Mulimbi a rampé sous le véhicule, tout en entendant leur ami journaliste dire à leurs agresseurs qu'ils pouvaient prendre ce qu'ils voulaient, son argent ou son téléphone. Un autre coup de feu a claqué et Serge Maheshe s'est tu. Caché sous le 4x4 siglé "UN", Alain Mulimbi a senti l'un des hommes tenter de le tirer par les pieds et, en résistant autant qu'il le pouvait, a entendu un troisième coup de feu tiré sur son ami. Les hommes armés se sont alors éloignés, sans précipitation. Le calme étant revenu et les agresseurs éloignés, Alain Mulimbi s'est extirpé de sous le véhicule et a appelé ses deux amis. Sain et sauf, Serge Muhima est sorti des broussailles où il s'était dissimulé. Serge Maheshe, lui, gisait sur la route de terre, dans une mare de sang, délirant et gémissant après avoir été atteint par deux balles à la poitrine.

Alertés par les coups de feu, des voisins, dont un médecin, se sont aussitôt portés au

secours du blessé, lequel a immédiatement été conduit à l'Hôpital général de référence de Bukavu. Pendant que Serge Maheshe était confié aux médecins urgentistes, Serge Muhima a téléphoné à la Monuc, ainsi qu'à l'agence de sécurité des Nations unies (UNDSS), en charge de la protection du personnel onusien. Quelques instants plus tard, en retournant devant la salle des urgences où patientaient Alain Mulimbi et le docteur Zozo Musafiri, il apprenait que Serge Maheshe, âgé de 31 ans, marié et père de deux enfants, avait succombé à ses blessures.



Le portail du domicile d'Alain Mulimbi et la route sur laquelle Serge Maheshe a été abattu

Un procès fiasco

Dès le lendemain matin, la police de Bukavu a procédé au bouclage du quartier où s'était déroulé l'assassinat. Au camp militaire de Bijido, situé à une trentaine de mètres du lieu du crime, le caporal Katuzelo Mbo et le sergent Arthur Bokungo Lokombe (l'un est membre de la Force navale et l'autre est membre du groupe d'intervention rapide de l'armée au Sud-Kivu) ont été arrêtés, lors d'une opération de police précipitée, au cours de laquelle 17 autres personnes, dont 8 femmes, ont été arrêtées pour "détention illégale d'armes". Tous ont comparu le soir-même devant le même tribunal, dans le cadre d'une "procédure de flagrance", selon le gouverneur de la province, Célestin Cibalonza. Les deux principaux suspects ont nié toute implication dans le crime. La famille de Serge Maheshe n'était pas présente, puisqu'elle était alors occupée à organiser les obsèques du journaliste.

Serge Muhima et Alain Mulimbi ont été convoqués en qualité de témoins. Confrontés

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

lors d'une reconstitution du crime, le 15 juin, soit moins de quarante-huit heures après les faits, aux deux militaires soupçonnés d'avoir à tout le moins récemment fait feu avec leur arme, Serge Muhima a dit à l'avocat de la défense reconnaître "la voix et la démarche" de l'un d'eux, identifié comme étant celui qui avait tiré. Aussitôt, l'homme accusé s'est penché vers l'ami de la victime en l'invectivant violemment en swahili : "Tu dis nous avoir reconnus ? Fais attention à toi, nous sortirons d'ici !" ("Yo olobi omonaki biso awa ? Ok, keba nayo, toko bima !").

Le lendemain, jour des obsèques, alors qu'une foule impressionnante se massait sur la pente de la colline où se trouve le cimetière de "la Brasserie", ou "kilomètre 4", Serge Muhima et Alain Mulimbi étaient retenus au siège de l'auditorat militaire, où l'enquête continuait. En hommage à Serge Maheshe, l'ensemble des radios de la ville avaient, dès le matin, cessé d'émettre leurs programmes habituels, ne diffusant plus que de la musique religieuse.



Serge Maheshe

Confiée à l'auditorat de la 10e région militaire du Sud-Kivu sous prétexte que l'arme du crime était de nature "militaire", la procédure était manifestement viciée dès l'origine. "Aucun interrogatoire croisé, aucun droit de la défense, aucune expertise scientifique de la scène du crime et des armes utilisées, aucune protection des témoins, confusion de l'affaire avec des arrestations de routine : tout cela ne ressemble pas à une procédure judiciaire crédible", avait alors déploré Reporters sans frontières.

Mais le plus stupéfiant restait à venir. Le 30 juin, Serge Muhima et Alain Mulimbi ont été

placés en garde à vue par l'auditeur militaire de Bukavu, après avoir été "invités" par un soldat à se rendre auprès des enquêteurs pour prendre connaissance de prétendus "éléments nouveaux". En fait de nouveauté, les services de l'auditorat militaire avaient déniché deux civils, connus dans le quartier pauvre de Kadutu pour avoir commis de petits larcins. Les deux jeunes hommes, Freddy Bisimwa et Mugisho Mastakila, prétendant avoir reconnu "Ka Serge" et "le docteur Alain Mihigo", affirmaient que les deux amis avaient commandité l'assassinat du journaliste, leur promettant trente mille dollars et un billet d'avion pour l'Afrique du Sud en cas de succès de l'opération. Les deux amis de Serge Maheshe ont eu beau clamer leur innocence et affirmer n'avoir jamais vu les deux "suspects", ils ont été contraints de passer la nuit à l'auditorat militaire "pour les besoins de l'enquête", avant de pouvoir recevoir leur famille, d'être une nouvelle fois confrontés aux "tueurs" présumés et d'être placés en détention à la prison centrale de Bukavu.

A compter de cet instant, malgré les certitudes affichées aujourd'hui encore par l'auditorat militaire supérieur de Bukavu devant la délégation de Reporters sans frontières, la procédure est allée d'anomalies en coups de théâtre. Entretenant une confusion régulière sur le nom complet du "Alain" prétendument "reconnu", fournissant des versions incohérentes et incapables d'avancer un quelconque mobile ou des témoignages concordants, les récits de Freddy Bisimwa et de Mugisho Mastakila ont pourtant été suffisamment pris au sérieux pour que les enquêteurs de l'auditorat militaire les retiennent comme éléments à charge contre les deux amis de la victime, malgré leurs dénégations... et leurs alibis.

"Nous avons identifié l'arme du crime et les auteurs des coups de feu mortels. Ils ont tué et volé Serge Maheshe. Nous les avons traduits en justice et ils ont été condamnés. Malgré tout le bruit négatif qui a été fait autour du procès, tout cela est absolument certain", a confirmé le capitaine Dieudonné Kabembe, substitut de l'auditeur militaire supérieur de Bukavu, à Reporters sans frontières.

Malgré la fragilité du dossier, le procès des "assassins présumés" de Serge Maheshe - les

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

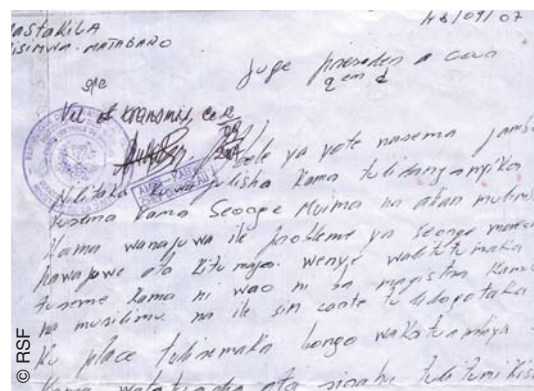
deux civils accusateurs, une poignée de "complices" et les deux militaires arrêtés le premier jour - s'est ouvert en juillet 2007 devant le tribunal militaire de Bukavu. Menées dans la confusion par un juge militaire, les audiences se sont déroulées cahin-caha jusqu'au 28 août, connaissant une suite de vices de procédure. Ce jour-là, la cour a condamné Freddy Bisimwa et Mugisho Mastakila à la peine capitale pour "assassinat", puisque le tribunal disposait d'éléments matériels les reliant à l'arme du crime et au téléphone volé de la victime. Mais, par ailleurs, elle a aussi condamné les deux amis de la victime et témoins oculaires du meurtre, Serge Muhima et Alain Mulimbi, à la peine de mort pour "association de malfaiteurs", malgré l'existence, de son propre aveu, de "zones d'ombre". Le jugement a été rendu en se fondant sur les seuls "aveux" des deux "tireurs", sans avoir pu avancer ni mobile ni élément matériel sérieux. Les huit autres prévenus, accusés d'être impliqués à des degrés divers dans l'assassinat, ont été acquittés ou condamnés pour des délits annexes. Les deux militaires initialement accusés d'être les tueurs, et dont Serge Muhima avait reconnu "la voix et la démarche" lors de la reconstitution, ont été également blanchis de toute accusation d'assassinat, bien que l'un d'eux ait été condamné à six mois de prison pour "destruction d'arme", après avoir scié le canon du fusil-mitrailleur censé avoir servi pour le crime. Un autre prévenu civil a écopé de six mois de prison pour s'être évadé au début de l'enquête.

A Bukavu, à *Radio Okapi*, au sein de la Monuc et chez les observateurs internationaux de la transition congolaise, ce verdict a provoqué la stupeur. "Nous ne pensions pas que le tribunal militaire de Bukavu irait aussi loin dans l'incohérence et le déni de justice", avait alors réagi Reporters sans frontières.

Un coup de théâtre, un appel et des mystères

Coup de théâtre un mois plus tard. Dans une lettre datée du 8 septembre 2007, écrite en swahili depuis leur prison et dont Reporters sans frontières détient une copie, Freddy Bisimwa et Mugisho Mastakila ont nommé deux magistrats militaires de les

avoir soudoyés pour accuser les deux amis de la victime, affirmant qu'on leur avait fourni des éléments matériels compromettants, de manière à étayer leur scénario. Dans la même lettre, authentifiée par leurs empreintes digitales, ils déclarent innocenter Serge Muhima et Alain Mulimbi et demandent que les deux hommes soient relâchés. Le courrier indiquait ensuite que les magistrats leur avaient remis la carte SIM du téléphone de la victime, ainsi que l'arme du crime, leur promettant, en contrepartie de ces dénonciations calomnieuses, une libération rapide et une rente financière. La réaction des autorités de Kinshasa a été nette. Interrogé par l'agence Reuters, le ministre de la Justice, Georges Minsay Booka, a déclaré qu'il n'avait aucune intention d'intervenir dans le dossier, estimant que "les innocents [avaient] été libérés et les coupables condamnés".



Lettre de Freddy Bisimwa et Mugisho Mastakila

Pourtant, un incident grave survenu quelques semaines avant l'assassinat n'a jamais fait l'objet d'une investigation. Le 6 mai, vers 15 heures, Serge Maheshe avait été malmené et gravement menacé près de son domicile par deux soldats de la Garde républicaine, le corps d'armée en poste à Bukavu, alors attaché à la protection du président de la République. Le journaliste, qui s'était interposé entre les deux militaires et son cousin qui était venu lui rendre visite et que les soldats avaient agenouillé et s'apprêtaient à frapper, s'était entendu dire qu'il n'était "rien pour [eux]" et qu'ils avaient déjà "cogné sur plus important que [lui]". Selon le récit que Serge Maheshe lui-même a fait, dans un courrier électronique dont Reporters sans frontières détient une copie, les soldats l'ont menotté et menacé pendant une heure, affirmant qu'ils

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

pouvaient "lui tirer dessus et qu'il n'y aurait rien, pas même une enquête". L'incident a pris fin lorsqu'un officier, puis le gouverneur, sont intervenus et ont présenté leurs excuses au journaliste. Malgré cela, les deux soldats de la Garde républicaine ont continué à intimider Serge Maheshe les jours suivants, alors que celui-ci était intervenu auprès de tous les hommes d'autorité qu'il pouvait joindre pour que sa sécurité et celle de sa famille soient garanties. "Que la Monuc mette le responsable de la Garde républicaine devant ses responsabilités au cas où il m'arriverait quelque chose, à moi ou à un membre de ma famille", concluait le journaliste dans son message. Malgré les excuses d'un capitaine de ce corps d'élite, trois jours plus tard, et l'assurance que les deux soldats seraient mis aux arrêts "pour quelques jours", à aucun moment lors de l'enquête cet épisode n'a donné lieu à des suites procédurales officielles.

"Je reconnais que, après le procès en première instance, il y avait besoin d'une correction", consent à dire aujourd'hui le capitaine Kabembe à Reporters sans frontières. C'est dans ce contexte qu'un procès en appel de Freddy Bisimwa et Mugisho Mastakila, ainsi que de Serge Muhima et Alain Mulimbi, s'est ouvert à Bukavu le 6 février 2008. Après une suite d'audiences tout aussi mal menées qu'en première instance, la cour a fini par acquitter, le 21 mai, les deux amis de la victime, estimant qu'il n'y avait aucune preuve de leur implication. En revanche, le tribunal a confirmé la peine capitale prononcée en première instance à l'encontre de Freddy Bisimwa et Mugisho Mastakila, condamnés pour "meurtre" dans le but de "faciliter un vol", en abandonnant les charges d'"assassinat" qui avaient été initialement retenues contre eux. La cour a aussi condamné à mort un troisième civil, dont il n'avait jamais été question jusque-là, Patient Bisimwa, pour "association de malfaiteurs". Cet homme a été présenté comme un complice des deux tueurs, bien que le ministère public n'ait rien requis contre lui. Quant à l'Etat congolais, également poursuivi, il a été déchargé de toute responsabilité. Avec ce verdict flou, l'affaire était officiellement close. Depuis, les autorités civiles disent avoir retenu la leçon de ce demi-fiasco. "J'ai expressément demandé que les erreurs de l'affaire Maheshe ne se reproduisent pas dans l'affaire

Namujimbo. Et que l'on ne recommence pas avec les accusations intempestives", a affirmé le vice-gouverneur Jean-Claude Kibala.

Justice civile contre justice militaire

Tout restait donc à prouver pour les autorités, après la mort de Didace Namujimbo. Immédiatement après la découverte du corps, le 22 novembre 2008, Jacques Melimeli, procureur général de la République à Bukavu, a ouvert une enquête. Le même jour, considérant que "le cycle de violence qui vise les journalistes se nourrit de l'impunité assurée aux véritables assassins et commanditaires au travers de simulacres de procès", l'organisation partenaire de Reporters sans frontières en RDC, Journaliste en danger (JED), a demandé la mise en place d'une commission d'enquête conjointe avec la Monuc pour assurer la crédibilité des investigations. Cette dernière s'est du reste immédiatement dite prête à collaborer avec les autorités policières et judiciaires congolaises. Mais le 2 décembre, une fois de plus sous prétexte que l'arme du crime était "d'origine militaire", l'enquête a été transmise par le parquet général de Bukavu à l'auditorat militaire de garnison.



Auditorat militaire supérieur de Bukavu

Ce transfert, identique dans les affaires Kabungulu et Maheshe, est basé sur l'article 111 du Code judiciaire militaire, prévoyant la compétence des juridictions militaires en cas d'utilisation d'une "arme de guerre", que les auteurs du crime soient militaires ou non. "Les douilles saisies sur le lieu du crime proviendraient d'une kalachnikov", a argumenté un officier congolais interrogé par l'AFP le jour du transfert de l'enquête. "De plus, les magistrats militaires ont plus de connaissances en

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

balistique", a même ajouté Jacques Melimeli pour justifier sa décision. Pour sa part, le substitut de l'auditeur supérieur militaire, rencontré par Reporters sans frontières, le capitaine Dieudonné Kabembe, considère que le transfert est logique et justifié. "Le meurtre aurait été commis avec une AK-47, d'après le rapport du médecin légiste. Je suis donc tout à fait à l'aise avec l'idée" que l'enquête revienne à l'auditorat. Même l'avocat de la famille Namujimbo, maître Joël Mapatano Karume, dit ne pas voir "d'inconvénient" à ce que la justice militaire soit en charge du dossier.

Malgré tout, l'organisation Protection International, qui, avec plusieurs ONG locales, souhaite déposer une requête en inconstitutionnalité, considère que ce transfert est synonyme de "confiscation". Pour appuyer sa contestation, ce réseau d'experts et de formateurs, qui travaille depuis plusieurs années sur les questions de sécurité des journalistes à Bukavu, évoque l'article 156 de la Constitution congolaise, norme juridique supérieure au Code judiciaire militaire et ayant donc un pouvoir contraignant sur ce dernier. Selon la loi fondamentale, en effet, les juridictions militaires sont compétentes pour les infractions commises par les membres des forces armées et de la police nationale. *A contrario*, le jugement des personnes civiles n'est donc pas du ressort des tribunaux militaires. Or, au moment du transfert du dossier à l'auditorat militaire, aucun suspect n'était identifié, ni civil ni militaire. Ainsi, "le seul fait que la victime a été tuée par balle ne devrait pas justifier le transfert du dossier", estime Sophie Roudil, coordinatrice de l'organisation en RDC.

Cette position est partagée par les autorités civiles de Bukavu, qui ont entériné le transfert du dossier à la justice militaire, mais qui affirment être "décidées à ne pas complètement perdre la main dans le suivi de l'affaire". Pour le vice-gouverneur du Sud-Kivu, "le jugement sera prononcé par la justice militaire, mais l'investigation peut être menée par une autre autorité, y compris la justice civile". Cette lecture de la situation est à l'origine de la création, à l'initiative du gouvernorat, d'un comité de suivi dans l'affaire Namujimbo, regroupant l'Agence nationale de renseignements (ANR), la Direction générale des migrations (DGM),

l'armée, le procureur de la République et la Monuc, sous l'autorité du gouvernorat.

Devant Reporters sans frontières, le substitut de l'auditeur militaire supérieur a assuré que, sur les questions de droits de l'homme, une "étroite collaboration" avec la Monuc était assurée, affirmant "jouer la transparence et ne rien avoir à cacher". Pour autant, l'auditorat ne masque pas sa défiance envers la Monuc, qui condamne quant à elle, par la voix du chef de sa section des droits de l'homme à Bukavu, Luc Heikenbrant, la reprise du dossier par les militaires. A Kinshasa, Kevin Kennedy a confié à Reporters sans frontières son inquiétude face au "manque de capacité d'investigation de la justice congolaise".

Quatre mois après

"Nous demandons aux autorités civiles et militaires de tout faire pour que les auteurs de ce crime soient rapidement identifiés et que, cette fois-ci, ils soient punis." Il n'est pourtant pas certain que le responsable du personnel de la Monuc à Bukavu, Dédi Furume, s'étant ainsi exprimé devant le cercueil de Didace Namujimbo, ait été entendu.

Le 23 novembre, au lendemain de l'ouverture de l'enquête, le général Gaston Lunzembo, inspecteur provincial de la police au Sud-Kivu, considérait publiquement que l'enquête était "sur la bonne voie". "Selon les investigations en cours et les quelques témoins entendus, il est démontré que la victime a été ciblée et que les assaillants la connaissaient parfaitement bien, a-t-il estimé. Comme l'enquête est encore préliminaire, à notre niveau, nous gardons le secret. Laissons le temps aux enquêteurs d'approfondir. Et le reste, le moment venu, nous vous dirons de quoi il s'agit. Comme il existe une collaboration parfaite avec la Monuc, nous voulons aussi demander à la population de collaborer avec la police. Car, sans collaboration, il sera difficile de découvrir les assaillants." L'optimisme de ce général n'a cependant pas dissipé les craintes qu'inspire la conduite de l'enquête, parfois empreinte d'amateurisme.

Ainsi, lorsque le corps de Didace Namujimbo a été découvert, aucun périmètre de sécurité

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

n'a été instauré autour de la scène du crime et du cadavre. Des images tournées dans la matinée du samedi 22 novembre, et les témoignages recueillis par Reporters sans frontières auprès des témoins de la scène indiquent que le corps a été touché, déplacé, et que les lieux du crime ont été piétinés par des dizaines de badauds. Une douille a été "trouvée" par l'une des personnes présentes sur place, à quelques mètres du corps, sur un tas de sable qui se trouvait dans le jardin de la maison devant laquelle le journaliste a été assassiné, sans que rien prouve que celle-ci ait un lien avec la balle qui a été tirée. Sur ce détail d'importance, l'autopsie réalisée par le médecin légiste, Xavier Mampengu, ne dit rien. Quatre mois après l'homicide, aucun élément matériel dans le dossier n'indique avec certitude que la balle qui a tué Didace Namujimbo provient réellement d'un fusil-mitrailleur AK-47, ce que la plupart des protagonistes de l'enquête considèrent pourtant comme acquis.



Didace Namujimbo

Entre fin novembre 2008 et mi-février 2009, cinq personnes ont été arrêtées : trois militaires, un soldat démobilisé et une jeune fille. Tous l'ont été grâce à leurs relevés téléphoniques, obtenus auprès des sociétés Zain, Vodacom et CCT (Congo Chine Télécom). A ce jour, le "principal suspect" est le lieutenant Satulungu Milabyo, infirmier à l'hôpital militaire de Bukavu, soupçonné d'être impliqué en raison d'un appel téléphonique qu'il a reçu, le samedi 22 novembre, après l'assassinat, depuis le numéro CCT de Didace Namujimbo. Plusieurs autres conversations téléphoniques utilisant le même numéro ont été recensées. La deuxième personne à avoir été arrêtée est un proche du lieutenant Satulungu, arrivé la veille du crime de la localité de Minova (150

km de Bukavu). L'auditorat a également procédé à l'arrestation, à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, d'une jeune fille qui n'avait jamais été auparavant en contact téléphonique avec Didace Namujimbo, mais qui a, après sa mort, eu de fréquentes conversations avec l'un ou l'autre de ses téléphones. Enfin, un militaire et un soldat démobilisé ont été arrêtés à Ciriri, un quartier périphérique de Bukavu, ainsi qu'à Kamituga (145 km de Bukavu). L'interrogation de tous ces suspects est "en cours", ont assuré les enquêteurs.

Le travail de l'auditorat militaire serait également entravé par la société Vodacom, qui ne collaborerait pas de manière satisfaisante avec les enquêteurs, en fournissant des relevés téléphoniques falsifiés, empêchant l'identification d'un présumé "suspect n°1", qui pourrait être le commanditaire du crime.

Bukavu, ville ouverte ?

Didace Namujimbo tué sommairement d'une balle dans le cou, Serge Maheshe d'une rafale dans la poitrine, Pascal Kabungulu en pleine nuit, devant ses enfants... Deux journalistes de *Radio Okapi* et l'enquêteur le plus célèbre d'une ONG régionale ont été abattus, dans l'impunité, en l'espace de deux ans. Des faits divers similaires sont quotidiens, ou presque, à Bukavu. Par des hommes portant des uniformes, parfois. Par des fusils-mitrailleurs AK-47 de provenance inconnue, échangés pour une poignée de dollars ou un service rendu. "J'ai vu de mes propres yeux, dans un village non loin d'ici, dix-sept kalachnikovs stockées dans la maison d'un simple citoyen, qui les gardait pour le cas où il aurait besoin d'argent", a ainsi raconté à Reporters sans frontières un journaliste de la région. Bukavu est une cité où l'on peut être tué, la nuit, par un homme ou deux, d'une balle qui était destinée à la guerre.

C'est du reste ce dernier argument qu'avancent systématiquement les autorités militaires de Bukavu pour repousser l'idée que, derrière les assassinats de Didace Namujimbo et Serge Maheshe, il puisse exister des mobiles autres que crapuleux. "Ici, on a tendance à croire que chaque fois qu'il y a un meurtre, il y a forcément un commanditaire", a insisté le substitut

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

de l'auditeur militaire supérieur. Certes, Bukavu est une ville violente. Peu avant la venue de la délégation de Reporters sans frontières, plusieurs meurtres se sont succédés. Le 11 décembre, Séguin Tshisekedi, opérateur de saisie travaillant pour l'ONG internationale International Rescue Committee (IRC), a été retrouvé tué par balles, dans une ruelle proche du centre-ville, alors qu'il rentrait à son domicile. Butin de l'assassinat, s'il s'agit d'un simple vol : 425 dollars américains et deux téléphones portables. Deux jours plus tôt, le cadavre d'un soldat de la Force navale avait été mystérieusement retrouvé à l'entrée de la ville, les poches vides. Lors de cette même semaine, la police avait repêché le corps sans vie d'un autre homme assassiné, près de l'Institut Alfajiri. Et ces trois crimes, dont on ne sait rien au fond, même des mois plus tard, ne sont que des exemples. Pour autant, la scandaleuse mascarade du procès de l'affaire Kabungulu et les machinations absurdes du procès Serge Maheshe ont jeté un doute sérieux sur les certitudes des militaires.



Il reste également que Bukavu est une cité dangereuse et détraquée, où rien ne fonctionne et rien ne se fait selon les plans initiaux. L'administration est trop souvent pauvre et impuissante. "Bien sûr, l'insécurité dans la région est liée à la désorganisation des forces de sécurité", consent à dire le vice-gouverneur du Sud-Kivu. "Les hommes qui savent où se procurer des armes entretiennent les tracasseries quotidiennes des citoyens, les taxations illégales, le racket. Des hommes armés vivent parmi les citoyens et se transforment parfois en bandits. C'est extrêmement dangereux", a-t-il confié à Reporters sans frontières. Le grand bidonville de Kadutu, notamment, est un vivier de tueurs à gages

qu'il est difficile de contrôler. Et le maintien de l'ordre est un exercice que l'administration civile avoue ne pas pouvoir assurer avec les moyens dont elle dispose. Interrogé sur ces lacunes par Reporters sans frontières, Jean-Claude Kibala a évoqué pêle-mêle le manque de carburant, de moyens de transport, de rations et d'argent pour payer correctement les forces de l'ordre et les indicateurs. "Il existe malheureusement des zones rouges qui sont aussi dangereuses pour les patrouilles de police", a confié ce jeune politicien, revenu de sa vie en Allemagne pour prendre ses fonctions dans l'une des régions les plus violentes de l'Afrique centrale. C'est ainsi que les "cinq chantiers" lancés fin 2007 par le président Joseph Kabila, sont aujourd'hui moqués sous le sobriquet des "cinq chansons" par de nombreux Bukaviens, qui ont rapidement sombré dans la désillusion, après avoir plébiscité l'actuel chef de l'Etat lors du scrutin présidentiel de juillet 2006.

"Un soldat est supposé toucher 36 dollars par mois", a confié à Reporters sans frontières un journaliste local, sous couvert de l'anonymat. "Or, chaque responsable militaire prélève sa part, sous divers prétextes, allant des rations alimentaires aux soins médicaux, en passant par l'achat de carburant. A la fin, un soldat ne se retrouve qu'avec 10 dollars en poche". Ainsi, selon l'expression de Kizito Mushizi, directeur de Radio Maendeleo, des "militaires en déshérence" peuvent être facilement attirés par une prime de plusieurs centaines ou milliers de dollars, contre la commission d'un larcin pouvant aller jusqu'à l'assassinat.



Bukavu

Mais Bukavu est également une ville relativement modeste où la rumeur court les rues. La délégation de Reporters sans frontières a

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

souvent été dépositaire d'hypothèses plus ou moins bien étayées et d'informations qui se sont révélées fausses, après vérification. "Chacun cherche à comprendre ce qui se passe et construit son propre scénario", a confié Déo Namujimbo, le frère de Didace. "Malheureusement, cette soif d'explications et ces racontars de marché ne font que compliquer la situation." Il n'est pas rare que, comme Déo, les journalistes et activistes des droits de l'homme reçoivent des textos de menaces de mort provenant de numéros inconnus. Dans ce contexte d'extrême pauvreté, d'immobilisme politique, de violence toujours imminente, de corruption généralisée et de circulation de rumeurs plus ou moins extravagantes, l'apparent succès social des journalistes de *Radio Okapi* en fait des cibles privilégiées pour ceux de leurs concitoyens qui seraient tentés par la vengeance ou la jalousie. "On ne peut rien exclure, mais on ne peut rien affirmer non plus, soupire encore Déo Namujimbo. C'est ce qui rend cette situation irrespirable et cette ville de plus en plus invivable."

Conclusion et recommandations

Dans une ville détraquée et truffée d'armes à feu, où le délitement de l'Etat et la lutte pour la survie sont l'ordinaire des citoyens, les journalistes de la rédaction de Bukavu de *Radio Okapi* ne sont pas des citoyens comme les autres. Touchant un salaire régulier et conséquent, dans une ville où la vaste majorité vit avec une poignée de dollars par mois, circulant à bord de véhicules tout-terrain marqués du sigle des Nations unies, ils suscitent des jalousies, des rancœurs et des haines. Serge Maheshe et Didace Namujimbo étaient des figures connues, des journalistes de qualité, en pleine réussite sociale et professionnelle. Selon ses amis et ses collègues, interrogés par Reporters sans frontières, Didace Namujimbo ne travaillait pas au moment de son assassinat sur un sujet sensible. "Il était prudent et incitait ses collègues à la prudence", a raconté l'une de ses amies journalistes à Reporters sans frontières. Serge Maheshe, lui, était un homme exaspéré par la corruption et l'injustice, qui manifestait son mécontentement devant la misère et l'exploitation des hommes. Pascal Kabungulu, de son

côté, était un militant et un homme de conviction, ne dénonçant pourtant, avec ses pauvres moyens, qu'une infime partie de l'immense somme de scandales qui grouillent dans l'est de la RDC, avec la complicité d'hommes puissants et dangereux.

Pour différents que soient ces parcours d'hommes, tous trois avaient au moins un point commun : ils étaient en position de se faire des ennemis, politiques ou non, dans une région où les incartades, qu'il s'agisse d'une enquête sensible ou d'une réussite perçue comme "insolente", peuvent être sanctionnées, pour quelques dizaines de dollars, par un assassinat. Et si la ville de Bukavu souffre d'une violence incontrôlable, ou à tout le moins incontrôlée, c'est précisément parce que les autorités civiles et militaires, par amateurisme et réflexe corporatiste au mieux, ou au pire par volonté de masquer une réalité qui pourrait les impliquer dans des crimes, ont été incapables de leur rendre justice en faisant en sorte que se manifeste la vérité.

Reporters sans frontières recommande, par conséquent :

- **Au gouvernement de la République démocratique du Congo** de prendre enfin la mesure de l'échec qu'a constitué le traitement des affaires Kabungulu et Maheshe, et des inquiétudes entourant la manière dont est menée l'enquête sur l'assassinat de Didace Namujimbo. Les autorités de Kinshasa devraient, par conséquent, mettre sur pied une commission judiciaire spéciale chargée de faire la lumière sur les assassinats de journalistes et de militants des droits de l'homme à Bukavu, associant la justice civile congolaise, la Monuc et les organisations locales de défense de la liberté de la presse. Cette chambre spéciale, par mandat du président de la République démocratique du Congo, doit disposer de pouvoirs d'investigation étendus, y compris au sein des forces de sécurité.

- **Au gouvernorat du Sud-Kivu** de continuer de faire preuve de réalisme et d'exigence dans la gestion des affaires de sécurité et des crimes politiques, et de faire valoir ses droits auprès des autorités militaires si besoin est. Le gouvernorat doit

République démocratique du Congo

Bukavu, la cité des meurtres

Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu

notamment veiller à la bonne marche des réunions du comité de suivi qu'il a mis en place et assurer une totale transparence sur leur contenu et leur déroulement.

- **A l'armée congolaise** de se refuser à confisquer les investigations qui doivent être menées dans les affaires Kabungulu, Maheshe et Namujimbo et de fournir, pour son propre bien, toute la coopération nécessaire aux enquêteurs indépendants qui pourraient être chargés de ces investigations.

- **A l'ONU** de faire valoir avec davantage de fermeté le mandat de la Monuc auprès des

autorités congolaises, s'agissant de la protection des droits de l'homme et de son personnel.

- **A la Monuc** d'étudier, en coopération avec les journalistes de Bukavu et les organisations internationales spécialisées dans la protection des journalistes, des mesures de sécurité qui soient parfaitement adaptées à la situation dans la région.

- **Aux journalistes de Bukavu** de continuer à faire preuve du plus grand professionnalisme dans l'exercice de leur métier, malgré les difficultés, et de la plus grande prudence dans la conduite de leur vie quotidienne.